

Paris, le 19 septembre 2022

DAIKIN FRANCE REJOINT LE CLUB DES PARTENAIRES DU SYNASAV

L'Organisation Professionnelle des experts de la maintenance (SYNASAV), poursuit sa politique de développement de son champ d'expertise en accueillant le leader français du marché des solutions de génie climatique : DAIKIN



Roland BOUQUET,
Président du SYNASAV :

« Stratégiquement, pour notre organisation professionnelle nationale, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur l'expertise de tous les acteurs de la filière maintenance, et notamment sur les leaders industriels du marché du

chauffage, de la climatisation, de la ventilation, du traitement de l'air et de la production d'eau chaude sanitaire.

Un industriel de premier rang comme DAIKIN a toute sa place au cœur du Club des partenaires du SYNASAV. Nous n'avons pas attendu de signer une convention de partenariat pour travailler avec les représentants et les équipes de DAIKIN. Mais aujourd'hui, avec cette officialisation et nos engagements respectifs à nous apporter mutuellement, c'est une nouvelle étape de franchise dans l'intensité de nos engagements respectifs. J'en veux pour preuve le travail préparatoire qui a été fait quant à l'élaboration d'une charte des adhérents SYNASAV membre du réseau « Partenaire SAV Résidentiel Daikin ».

Ces engagements mutuels visent à toujours mettre en avant l'importance de la maintenance régulière des systèmes que ce soit auprès des pouvoirs publics que des utilisateurs, mais pas seulement. Nous nous engageons également sur la formation et la qualification des intervenants, le respect des protocoles et des recommandations des fabricants, les conseils d'usage aux utilisateurs et l'adaptation des solutions à leurs besoins finaux, tout en prenant nos responsabilités sociétales d'entreprises en veillant aux impératifs nationaux économiques, environnementaux et sociétaux. Nous avons donc signé avec DAIKIN France un partenariat essentiel à nos yeux.

Enfin, humainement parlant, je suis très heureux de ce rapprochement entre nos deux entités qui m'amènera à retrouver plus souvent François (NDLR : François DEROCHE) que je côtoie par ailleurs dans d'autres instances et en particulier à l'AFPAC qu'il préside et dont j'ai l'honneur d'être le Vice-président. »



François DEROCHE,
Directeur marketing de
DAIKIN France :

« Pour un industriel comme DAIKIN, leader français du marché des solutions de génie climatique le SYNASAV, avec les entreprises qu'il représente, est un partenaire

filière et marché incontournable dans le cadre de nos activités.

En tant qu'industriel, nous devons en permanence nous remettre en question pour adapter la pertinence de nos offres dans un contexte économique, sociétal et réglementaire extrêmement contraint. S'appuyer sur un partenariat avec l'organisation professionnelle qui fait référence en matière de maintenance des systèmes qui équipent les logements devenait une priorité.

Pour DAIKIN, comme pour mes confrères industriels déjà membre du Club SYNASAV, il est très important de pouvoir partager nos informations, nos intentions, nos stratégies, avec les représentants des entreprises qui installent, mettent en service, entretiennent et assurent le SAV de nos produits.

En effet, en tant qu'organisation professionnelle, le SYNASAV est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et siège dans de nombreuses instances qui sont à l'origine de la rédaction des transpositions des directives européennes, des réglementations, des textes de normalisation. En intégrant les problématiques des industriels aux problématiques de la filière maintenance dans son ensemble, c'est s'assurer de pouvoir disposer d'outils réglementaires et législatifs adaptés à la réalité terrain.

Avec 14 millions d'interventions réalisées chaque année dans les logements français par les professionnels du SYNASAV, c'est une formidable source d'informations sur le vécu de nos clients qui font confiance à nos produits mais également un « feedback » technique de premier ordre sur l'évolution de nos produits dans le temps, leur fiabilité, leur durabilité, leur réparabilité etc.

La pérennité des performances de nos équipements passe par une maintenance régulière réalisée par des professionnels formés et qualifiés. Nous le rappelons systématiquement lors de la fourniture de nos solutions à nos clients et utilisateurs finaux. C'est également une des raisons qui fait sens à notre volonté de rejoindre le Club SYNASAV et qui nous tenait à cœur chez DAIKIN : s'appuyer sur la qualification professionnelle développée depuis de nombreuses années par le SYNASAV : « QUALISAV ».

Cette qualification professionnelle du technicien de maintenance est déclinée par système. C'est extrêmement judicieux avec un tronc commun maintenance et des déclinaisons par système. Quel que soit le système concerné, Chauffage, climatisation, ventilation, il dispose de son QUALISAV.

Bref, nous sommes ravis de concrétiser notre collaboration avec les professionnels de la maintenance et leurs représentants au sein du Club SYNASAV, et plus encore pour ma part de retrouver Roland (NDLR : Roland BOUQUET) qui préside énergiquement une organisation professionnelle qui brille dans son domaine d'expertise. »

À PROPOS DU SYNASAV :

Le SYNASAV est l'Organisation Professionnelle des experts de la maintenance de l'ensemble des équipements du logement en matière de chauffage, de climatisation, de ventilation, de traitement de l'air et production d'eau chaude sanitaire (tous types d'énergies, tous types d'habitats).

Chiffres clés : 800 entreprises | 14 M d'interventions/an | 1,5 Md d'€ | 16 000 salariés | 3 000 recrutements de techniciens/an | 12 M d'appareils entretenus | 6 M sous contrat | Maintenance de 4,5 M (90%) de logements sociaux.

Le SYNASAV délivre les qualifications professionnelles QUALISAV : « Maintenance des PAC » - « Maintenance des Chaudières gaz » - « Maintenance des chaudières fioul » - « Maintenance des systèmes de ventilation ».

<https://www.synasav.fr/>

À PROPOS DE DAIKIN FRANCE :

Daikin Industries Ltd base à Osaka au Japon emploie environ 85 000 collaborateurs à travers le monde et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 18,5 milliards d'euros au cours de l'année fiscale 2020-2021 (avril 2020 - mai 2021). Daikin est un acteur majeur sur le marché mondial des pompes à chaleur, des systèmes de climatisation, de réfrigération et de filtration. Le Groupe est l'unique fabricant au monde à développer et produire l'ensemble des composants de ses solutions : réfrigérants, compresseurs, etc.

La filiale française du groupe, Daikin Airconditioning France, fondée en 1993, est basée à Nanterre (92). Depuis 2000, Daikin est leader sur le marché des solutions de génie climatique en France. Daikin Airconditioning France couvre l'ensemble du territoire avec l'implantation de 13 agences commerciales, de 4 antennes locales, de 6 plateformes techniques et de formations et de 2 pôles logistiques.

Dirigée par Hideki NISHIMURA, Daikin Airconditioning France compte un effectif de 562 collaborateurs.

<https://www.daikin.fr/>

